



Bulletin d'exploitation de l'UIT



N° 713 – 1.IV.2000

(Renseignements reçus au 27 mars 2000)

Publié par l'Union internationale des télécommunications (UIT)
Place des Nations CH-1211 Genève 20 (Suisse)

Tf: National (022) 730 51 11
International +41 22 730 51 11
Tg: Itu Genève
Tlx: 421000 uit ch
Fax: +41 22 730 58 53
+41 22 733 72 56
Courrier électronique: itumail@itu.int
F.400 / X.400: S=itumail; P=itu; A=400net; C=ch

<http://www.itu.int/itudoc/itu-t/ob-lists>

Dates de parution des prochains Bulletins d'exploitation

N° 714 15.IV.2000
N° 715 1.V.2000
N° 716 15.V.2000

Comprenant les renseignements reçus au:

10.IV.2000
25.IV.2000
8.V.2000

Les objets précédés des lettres (BR) dans la table des matières sont traités par le Bureau des radiocommunications (BR),
contact: **TF +41 22 730 5217 FAX +41 22 730 5785**

Les objets précédés des lettres (TSB) dans la table des matières sont traités par le Bureau de la normalisation des télécommunications (TSB),
contact: **TF +41 22 730 5212 FAX +41 22 730 5853**

Table des matières

Information générale

- (TSB) Listes annexées au Bulletin d'exploitation: *Note du TSB*
- (TSB) Approbation de Recommandations UIT-T
- (TSB) Télécommunication privilégiée: *Turquie (TCUIT B11 du 13.III.2000: Assemblée des radiocommunications (AR-2000), Istanbul, 1-5 mai 2000 - Conférence mondiale des radiocommunications (CMR-2000), Istanbul, 8 mai-2 juin 2000 - Réunion de préparation à la Conférence (RPC-2000), Istanbul, 5-9 juin 2000)*
- (BR) Chiffres d'identification maritime (MID): *Bahamas*
- (TSB) Attribution de codes de zone/réseau sémaphore (SANC) (Recommandation UIT-T Q.708 (03/99)): *Allemagne, Guatemala, Royaume-Uni, Venezuela*
- (TSB) Plan de numérotage des télécommunications publiques internationales (Recommandation UIT-T E.164 (05/97)): *Note du TSB (Codes d'identification des réseaux internationaux - Code attribué)*
- (TSB) Réponses au deuxième questionnaire sur l'état de mise en œuvre de la date «T» (Circulaire TSB 196 du 11 juin 1999): *Rapport d'activité sur la mise en œuvre de la date «T»*
- (TSB) Service téléphonique: *Bangladesh (Bangladesh Telegraph and Telephone Board, Dhaka), Egypte (Telecom Regulatory Authority, Cairo), Lituanie (Lietuvos Telekomas, Vilnius), Maroc (Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications - ANRT, Rabat), Tanzanie (Tanzania Communications Commission, Dar-Es-Salaam: Nouveau plan de numérotage téléphonique), Timor oriental (Telstra Australia, au nom du Timor oriental), Trinité-et-Tobago (Telecommunications Services of Trinidad and Tobago Limited - TSTT, Port-of-Spain)*
- (TSB) Service télex: *France / Polynésie française (France Télécom (France) / Office des Postes et Télécommunications de la Polynésie française - OPT, Papeete: Service télex de la Polynésie française), Nouvelle-Zélande (Telecom New Zealand Ltd., Wellington: Fermeture du central télex de Nouvelle-Zélande)*

- (TSB) Service de transmission de données (Recommandation UIT-T X.121) – Plan de numérotage international pour les réseaux publics pour données: *Belgique, Suède*
- (TSB) Changements dans les Administrations/ER et autres entités ou Organisations: *Croatie (Croatian Institute of Telecommunications, Zagreb), El Salvador (Superintendencia General de Electricidad y Telecomunicaciones – SIGET, Santa Tecla), Lesotho (Ministry of Communications)*
- (BR) Autres communications:
 - *Brésil (indicatifs d'appel spéciaux), Pologne (indicatif d'appel spécial), Slovénie (indicatifs d'appel spéciaux), Note du Bureau des radiocommunications (BR) (Federal Ministry of Telecommunications of the FR of Yugoslavia, Novi Beograd – indicatif d'appel spécial)*
- (TSB) – *Equateur (Information sur les entreprises de télécommunication), Lesotho (Lesotho Telecommunications Corporation, Maseru)*
- (TSB) Restrictions de service: *Note du TSB*
- (TSB) Systèmes de rappel (Call-Back) et autres pratiques non conformes à la réglementation en vigueur: *Note du TSB*

Amendements aux documents de service

- (BR) Nomenclature des stations de navire (Liste V)
- (TSB) Liste des codes de points sémaphores internationaux (ISPC)
- (TSB) Liste des codes d'exploitant de l'UIT
- (TSB) Liste des codes de zone/réseau sémaphore (SANC)
- (TSB) Liste des codes d'identification de réseau pour données (CIRD)
- (TSB) Liste des indicatifs de pays de la Recommandation UIT-T E.164 attribués

INFORMATION GÉNÉRALE

Listes annexées au Bulletin d'exploitation

Note du TSB

Les listes* suivantes ont été publiées par le TSB ou le BR sous la forme d'une Annexe au Bulletin d'exploitation (BE) de l'UIT:

BE N°

- | | |
|-----|--|
| 659 | Liste des indicatifs de pays ou zones géographiques pour transmission de données (Complément à la Recommandation UIT-T X.121) (Situation au 31 décembre 1997) |
| 663 | Liste des noms de domaines de gestion d'administration (DGAD) (Conformément aux Recommandations UIT-T des séries F.400 et X.400) (Situation au 28 février 1998) |
| 665 | Différentes tonalités rencontrées dans les réseaux nationaux (Supplément 2 de la Recommandation UIT-T E.180) (Situation au 1 ^{er} avril 1998) |
| 669 | Groupes d'expressions de codes à cinq lettres à l'usage du service public international des télégrammes (Selon la Recommandation UIT-T F.1 (03/98)) |
| 674 | Etat des radiocommunications entre stations d'amateur de pays différents (Conformément à la disposition facultative N° 2731 du Règlement des radiocommunications) (Situation au 15 août 1998) |
| 677 | Liste des numéros identificateurs d'entités émettrices pour les cartes internationales de facturation des télécommunications (Selon la Recommandation UIT-T E.118) (Situation au 1 ^{er} octobre 1998) |
| 679 | Procédures de numérotation (Préfixe international, préfixe (interurbain) national et numéro national (significatif)) (Selon la Recommandation UIT-T E.164) (Situation au 1 ^{er} novembre 1998) |
| 684 | Liste des codes d'identification de réseau pour données (CIRD) (Selon la Recommandation UIT-T X.121) (Situation au 15 janvier 1999) |
| 685 | Liste des indicatifs de pays ou de zones géographiques pour les stations mobiles (Complément à la Recommandation UIT-T E.212 (11/98)) (Situation au 1 ^{er} février 1999) |
| 687 | Liste des indicatifs de pays de la Recommandation UIT-T E.164 attribués (Complément à la Recommandation UIT-T E.164 (05/1997)) (Situation au 1 ^{er} mars 1999) |
| 688 | Liste des codes d'exploitant de l'UIT (Selon la Recommandation UIT-T M.1400) (Situation au 15 mars 1999) |
| 691 | Restrictions de service (Liste récapitulative des restrictions de service en vigueur relatives à l'exploitation des télécommunications) (Situation au 1 ^{er} mai 1999) |
| 692 | Liste des indicateurs de destination des télégrammes (Selon la Recommandation UIT-T F.32) (Situation au 15 mai 1999) |
| 693 | Liste des codes télex de destination (CTD) et des codes d'identification de réseaux télex (CIRT) (Complément aux Recommandations UIT-T F.69 et F.68) (Situation au 31 mai 1999) |
| 707 | Liste des codes de points sémaphores internationaux (ISPC) (Selon la Recommandation UIT-T Q.708 (03/99)) (Situation au 1 ^{er} janvier 2000) |
| 711 | Liste des codes de zone/réseau sémaphore (SANC) (Complément à la Recommandation UIT-T Q.708 (03/99)) (Situation au 1 ^{er} mars 2000) |

* Pour information, toutes les listes seront mises à jour par des séries d'amendements numérotés publiés dans le Bulletin d'exploitation de l'UIT, et seront réimprimées selon nécessité.

D'autre part, les listes peuvent être consultées en ligne (<http://www.itu.int/itudoc/itu-t/ob-lists>) dans la base de données des documents de l'UIT, sous le titre «*Operational Bulletin and Lists annexed*» (Bulletin d'exploitation et Listes annexées).

Approbation de Recommandations UIT-T

A. Par la Circulaire TSB 246 du 27 janvier 2000, il a été annoncé l'approbation des Recommandations UIT-T nouvelles et révisées suivantes, conformément à la procédure définie dans la Résolution 1, Section 8, de la CMNT (Genève, 1996):

- Recommandation UIT-T Q.55: Signalisation entre équipement de traitement de signal dans le réseau (SPNE) et centres de commutation internationaux (CCI)
- Recommandation UIT-T Q.115: Logique de commande des dispositifs de limitation d'écho
- Recommandation UIT-T Q.699 – Addendum 1: Interfonctionnement du système de signalisation d'abonné numérique n° 1 et du système de signalisation n° 7 aux fins de rappel automatique sur non-réponse
- Recommandation UIT-T Q.730: Services complémentaires du sous-système utilisateur du RNIS
- Recommandation UIT-T Q.732.2: Description d'étape 3 des services complémentaires de présentation d'appel utilisant le système de signalisation n° 7: Services de déviation d'appel
- Recommandation UIT-T Q.733.5: Système de signalisation n° 7 – Rappel automatique sur non réponse
- Recommandation UIT-T Q.761: Système de signalisation n° 7 – Description fonctionnelle du sous-système utilisateur du RNIS
- Recommandation UIT-T Q.762: Système de signalisation n° 7 – Fonctions générales des messages et des signaux du sous-système utilisateur du RNIS
- Recommandation UIT-T Q.763: Système de signalisation n° 7 – Formats et codes du sous-système utilisateur du RNIS
- Recommandation UIT-T Q.764: Système de signalisation n° 7 – Procédures de signalisation du sous-système utilisateur du RNIS
- Recommandation UIT-T Q.765 *bis*: Système de signalisation n° 7 – Mécanisme de transport d'applications: Structure des suites de tests et objectifs des tests (TSS & TP)
- Recommandation UIT-T Q.765.1 *bis*: Suite de tests abstraits pour la prise en charge des applications de réseau privé virtuel par le mécanisme de transport d'application
- Recommandation UIT-T Q.769.1: Système de signalisation n° 7 – Améliorations du sous-système utilisateur du RNIS nécessaires pour la prise en charge de la probabilité des numéros
- Recommandation UIT-T Q.784.1 – Corrigendum 1: Spécification des tests du sous-système utilisateur du RNIS pour les procédures d'appel de base: Validation et compatibilité des protocoles ISUP 92 et Q.767
- Recommandation UIT-T Q.784.3: Procédures de contrôle de l'appel de base du sous-système ISUP 97, structure de la suite de tests et objectifs des tests (TSS & TP)
- Recommandation UIT-T Q.953.5: Description d'étape 3 des services complémentaires d'aboutissement d'appel utilisant le système de signalisation d'abonné numérique n° 1: Rappel automatique sur non-réponse (CCNR)
- Recommandation UIT-T Q.1231: Introduction à l'ensemble de capacités 3 du réseau intelligent
- Recommandation UIT-T Q.1236: Ensemble de capacités 3 du réseau intelligent – Spécification et méthodologie du modèle d'information de gestion
- Recommandation UIT-T Q.1600 *bis*: Système de signalisation n° 7 – Interaction entre le sous-système utilisateur du RNIS (ISUP) 1997 et le protocole INAP CS1, structure de la suite de tests et objectifs de tests (TSS & TP)
- Recommandation UIT-T Q.1601: Système de signalisation n° 7 – Interaction entre le RNIS-BE et l'INAP
- Recommandation UIT-T Q.2111: Protocole en mode connexion propre au service dans un environnement avec liaisons multiples et sans connexion
- Recommandation UIT-T Q.2150.1: Convertisseur de transport de signalisation de couche AAL de type 2 fonctionnant dans le sous-système de transfert de messages à large bande

- Recommandation UIT-T Q.2150.2: Convertisseur de transport de signalisation de couche AAL de type 2 utilisant le protocole en mode connexion propre au service
- Recommandation UIT-T Q.2610: Réseau numérique avec intégration des services à large bande – Utilisation de la cause et du lieu dans le sous-système utilisateur du RNIS à large bande et dans le système de signalisation d'abonné numérique n° 2
- Recommandation UIT-T Q.2630.1: Protocole de signalisation de couche AAL de type 2 (ensemble de capacités 1)
- Recommandation UIT-T Q.2650: Réseau numérique avec intégration des services à large bande – Interfonctionnement du sous-système utilisateur du système de signalisation n° 7 du RNIS à large bande et du système de signalisation d'abonné numérique n° 2
- Recommandation UIT-T Q.2660: Réseau numérique avec intégration des services à large bande – Interfonctionnement du sous-système utilisateur du système de signalisation n° 7 du RNIS à large bande et du sous-système utilisateur du RNIS à bande étroite
- Recommandation UIT-T Q.2730: Réseau numérique avec intégration des services à large bande – Sous-système utilisateur du système de signalisation n° 7 du RNIS à large bande – Services complémentaires
- Recommandation UIT-T Q.2761: Réseau numérique avec intégration des services à large bande – Description fonctionnelle du sous-système utilisateur du système de signalisation n° 7 du RNIS à large bande
- Recommandation UIT-T Q.2762: Réseau numérique avec intégration des services à large bande – Fonctions générales des messages et des signaux du sous-système utilisateur du système de signalisation n° 7 du RNIS à large bande
- Recommandation UIT-T Q.2763: Réseau numérique avec intégration des services à large bande – Sous-système utilisateur du système de signalisation n° 7 du RNIS à large bande – Formats et codes
- Recommandation UIT-T Q.2764: Réseau numérique avec intégration des services à large bande – Sous-système utilisateur du système de signalisation n° 7 du RNIS à large bande – Procédures d'appel de base
- Recommandation UIT-T Q.2765: Réseau numérique avec intégration des services à large bande – Sous-système utilisateur du système de signalisation n° 7 du RNIS à large bande – Mécanisme de transport d'application
- Recommandation UIT-T Q.2767.1 – Corrigendum 1: Capacité de connexion virtuelle permanente commutable
- Recommandation UIT-T Q.2931 – Amendement 4: Système de signalisation d'abonné numérique n° 2 – Spécification de la couche 3 de l'interface utilisateur-réseau pour la commande d'appel/de connexion de base
- Recommandation UIT-T Q.2941.2: Réseau numérique avec intégration des services à large bande – Système de signalisation d'abonné numérique n° 2 – Extensions relatives au transport d'identificateurs génériques
- Recommandation UIT-T Q.2951.9: Prise en charge par le système DSS 2 du RNIS-LB du format d'adressage d'extrémité ATM dans les services complémentaires d'identification de numéro
- Recommandation UIT-T Q.2957.1 – Amendement 1: Description d'étape 3 des services complémentaires de transfert d'information utilisant le système de signalisation d'abonné numérique n° 2 – Appel de base
- Recommandation UIT-T Q.2963.1: Système de signalisation d'abonné numérique n° 2 – Modification de la connexion: Modification du débit cellulaire crête par le propriétaire de la connexion
- Recommandation UIT-T Q.2965.2: Système de signalisation d'abonné numérique n° 2 – Signalisation de paramètres individuels de qualité de service
- Recommandation UIT-T Q.2971 – Corrigendum 1: Réseau numérique avec intégration des services à large bande – Système de signalisation d'abonné numérique n° 2 – Spécification de la couche 3 de l'interface utilisateur-réseau pour la commande d'appel/de connexion point à multipoint

- Recommandation UIT-T Q.2971 *ter*: Réseau numérique avec intégration des services à large bande – Système de signalisation d'abonné numérique n° 2 – Spécification de la couche 3 de l'interface utilisateur-réseau pour la commande d'appel/de connexion point à multipoint – Structure et objectifs de la suite de tests pour l'utilisateur
- Recommandation UIT-T Q.2971 *quater*: Réseau numérique avec intégration des services à large bande – Système de signalisation d'abonné numérique n° 2 – Spécification de la couche 3 de l'interface utilisateur-réseau pour la commande d'appel/de connexion point à multipoint – Suite de tests abstraits et formulaire PIXIT (informations complémentaires sur l'instance de protocole destinées au test) partiel pour l'utilisateur
- Recommandation UIT-T Q.2971 *quinquies*: Réseau numérique avec intégration des services à large bande – Système de signalisation d'abonné numérique n° 2 – Spécification de la couche 3 de l'interface utilisateur-réseau pour la commande d'appel/de connexion point à multipoint – Structure et objectifs de la suite de tests (TSS & TP) pour le réseau
- Recommandation UIT-T Q.2971 *sexies*: Réseau numérique avec intégration des services à large bande – Système de signalisation d'abonné numérique n° 2 – Spécification de la couche 3 de l'interface utilisateur-réseau pour la commande d'appel/de connexion point à multipoint – Formulaire ATS (suite de tests abstraits) et formulaire PIXIT (informations complémentaires sur l'instance de protocole destinées au test) partiel pour le réseau
- Recommandation UIT-T Q.2981: Réseau numérique avec intégration des services à large bande (RNIS-LB) et réseau numérique privé avec intégration des services à large bande – Protocole de commande d'appel
- Recommandation UIT-T Q.2982: Réseau numérique avec intégration des services à large bande – Signalisation d'abonné numérique n° 2 (DSS 2) – Protocole de commande séparée d'appel de type Q.2931
- Recommandation UIT-T Q.2983: Réseau numérique à intégration des services à large bande (RNIS-LB) – Signalisation d'abonné numérique n° 2 (DSS 2) – Protocole de commande de support
- Recommandation UIT-T Q.2984: Réseau numérique à intégration des services à large bande (RNIS-LB) et réseau privé avec intégration des services à large bande (RPIS-LB) – Prénégociation
- Recommandation UIT-T Q.2991.1: Suite de tests abstraits d'intégration de RNIS-LB avec ou sans interfonctionnement avec RNIS-BE – Structure et objectifs de la suite de tests
- Recommandation UIT-T Q.2991.2: Suite de tests abstraits d'intégration de RNIS-LB avec ou sans interfonctionnement avec RNIS-BE – Déclaration de conformité d'instance, informations complémentaires sur l'instance destinées au test et suite de tests abstraits

Les conditions applicables à l'approbation des Recommandations UIT-T ont été remplies et 17 Etats Membres participant à la dernière réunion de la Commission d'études 11 ont approuvé le texte de ces Recommandations durant la séance plénière du 3 décembre 1999.

Télécommunication privilégiée

TCUIT B11 du 13.III.2000:

Assemblée des radiocommunications (AR-2000), Istanbul, 1-5 mai 2000
Conférence mondiale des radiocommunications (CMR-2000), Istanbul, 8 mai-2 juin 2000
Réunion de préparation à la Conférence (RPC-2000), Istanbul, 5-9 juin 2000

L'Administration de la Turquie se propose de mettre à la disposition des participants dûment autorisés à l'Assemblée des radiocommunications (AR-2000), à la Conférence mondiale des radiocommunications (CMR-2000) et à la Réunion de préparation à la Conférence (RPC-2000) susmentionnées, des services de télécommunication (téléphone et télécopie, télégrammes, télex) et de considérer ces services comme «télécommunications privilégiées», conformément aux dispositions de l'Article 2, numéros 18 à 20, et de l'Appendice 3 du Règlement des télécommunications *internationales* (Melbourne, 1988).

Les administrations et exploitations reconnues (ER) qui ne peuvent renoncer à inclure ces classes de télécommunication dans la comptabilité internationale sont priées d'en aviser: Türk Telekomünikasyon A.S., 06103 Ankara, Turkey (Fax: +90 312 3132940; Tlx: 0607 44291 uidb tr; Tg: uidb Ankara).

Chiffres d'identification maritime (MID)

Conformément au numéro **S19.35** du Règlement des radiocommunications, le chiffre d'identification maritime (MID) «311» a été attribué aux Bahamas.

Attribution de codes de zone/réseau sémaphore (SANC) (Recommandation UIT-T Q.708 (03/99))

Note du TSB

A la demande des Administrations de l'Allemagne, du Guatemala, du Royaume-Uni et du Venezuela, le Directeur du TSB a attribué les codes de zone/réseau sémaphore (SANC) suivants pour être utilisés dans la partie internationale du réseau de ces pays/zones géographiques qui appliquent le système de signalisation N° 7, conformément à la Recommandation UIT-T Q.708 (03/99):

<i>Pays/zone géographique ou réseau sémaphore</i>	<i>SANC</i>
Allemagne (République fédérale d')	2-244
Guatemala (République du)	7-009
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	2-153
Venezuela (République du)	7-069

SANC: Signalling Area/Network Code.
Code de zone/réseau sémaphore (CZRS).
Código de zona/red de señalización (CZRS).

Plan de numérotage des télécommunications publiques internationales (Recommandation UIT-T E.164 (05/97))

Note du TSB

Codes d'identification des réseaux internationaux

Associé à l'indicatif de pays 882 attribué en partage, le code d'identification à deux chiffres ci-après, précédemment réservé, a été attribué au réseau international suivant*:

<i>Requérant</i>	<i>Réseau</i>	<i>Indicatif de pays et Code d'identification</i>
L'Administration des Emirats arabes unis	Thuraya RMSS Network	+882 16

* Voir page 50 du présent Bulletin d'exploitation.

Réponses au deuxième questionnaire sur l'état de mise en œuvre de la date «T» (Circulaire TSB 196 du 11 juin 1999)

La Recommandation UIT-T E.164 (Plan de numérotage des télécommunications publiques internationales) décrit le format et la structure du plan de numérotage du réseau téléphonique public commuté (RTPC). Elle précise aussi que tous les commutateurs et réseaux doivent avoir la capacité de prendre en charge les numéros du service téléphonique international composés de 15 chiffres au maximum et d'analyser jusqu'à 7 chiffres. Auparavant, le numéro était composé de 12 chiffres au maximum et il était possible d'analyser jusqu'à 5 chiffres.

Par la Circulaire TSB 196 du 11 juin 1999, le Bureau de la normalisation des télécommunications a envoyé un deuxième questionnaire à toutes les administrations sur l'état de mise en œuvre de la date «T».

Les réponses valides suivantes ont été reçues.

Rapport d'activité sur la mise en œuvre de la date «T»

CC Indicatif de pays / *Country code* / Indicativo de país

N(S)N Numéro national (significatif) / *National (significant) number* / Número nacional (significativo)

CC+N(S)N Indicatif de pays+numéro national (significatif) / *Country code+National (significant) number* / Indicativo de país+Número nacional (significativo)

Numéro de série	CC	Pays / zone géographique	nombre maximal de chiffres N(S)N 31.12.99	plans visant plus de chiffres CC+N(S)N	nombre prévu de chiffres CC+N(S)N, tous les numéros	date prévue d'extension de la capacité	réseaux dans lesquels les abonnés peuvent composer jusqu'à 15 chiffres	date prévue de mise en œuvre	capacité d'analyser 7 chiffres	date prévue de mise en œuvre	notes
1	0	Réservé									
2	1	Anguilla	10	non	-	-	?	-	?	-	
3	1	Antigua-et-Barbuda	10	non	-	-	oui	-	oui	-	
4	1	Bahamas (Commonwealth des)	10	non	-	-	non	à déterminer	oui	-	
5	1	Barbade	10	non	-	-	oui	-	oui	-	
6	1	Bermudes	10	non	-	-	oui	-	oui	-	
7	1	Vierges britanniques (Iles)	10	non	-	-	oui	-	oui	-	
8	1	Canada	10	non	-	-	oui	-	oui	-	
9	1	Cayman (Iles)	10	non	-	-	?	-	?	-	
10	1	Dominique (Commonwealth de la)	10	non	-	-	oui	-	oui	-	
11	1	Dominicaine (République)	10	non	-	-	?	-	?	-	
12	1	Grenade	10	non	-	-	oui	-	oui	-	
13	1	Guam	10	non	-	-	?	-	?	-	
14	1	Jamaïque	10	non	-	-	oui	-	oui	-	
15	1	Montserrat	10	non	-	-	oui	-	oui	-	
16	1	Mariannes du Nord (Iles) (Commonwealth des)	10	non	-	-	?	-	?	-	

Numéro de série	CC	Pays / zone géographique	nombre maximal de chiffres N(S)N 31.12.99	plans visant plus de chiffres CC+N(S)N	nombre prévu de chiffres CC+N(S)N, tous les numéros	date prévue d'extension de la capacité	réseaux dans lesquels les abonnés peuvent composer jusqu'à 15 chiffres	date prévue de mise en œuvre	capacité d'analyser 7 chiffres	date prévue de mise en œuvre	notes
34	218	Libye (Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste)	9				?		?		
35	219	Indicatif de réserve									
36	220	Gambie (République de)	6	non	-	-	oui	-	oui	-	
37	221	Sénégal (République du)	7	non	-	-	oui	-	oui	-	
38	222	Mauritanie (République islamique de)	6	non	-	-	oui	-	oui	-	
39	223	Mali (République du)	6				?		?		
40	224	Guinée (République de)	6				?		?		
41	225	Côte d'Ivoire (République de)	6	oui	11, oui	15.1.2000	non	2000	non	2000	
42	226	Burkina Faso	6	non	-	-	oui		non	-	2)
43	227	Niger (République du)	6	non	-	-	oui	-	oui	-	
44	228	Togolaise (République)	6				?		?		
45	229	Bénin (République du)	6	non	-	-	oui	-	oui	-	
46	230	Maurice (République de)	7	non	-	-	oui	-	oui	-	
47	231	Libéria (République du)	6				?		?		
48	232	Sierra Leone	8				?		?		
49	233	Ghana	9	non	-	-	oui	-	oui	-	
50	234	Nigéria (République fédérale du)	8	non	-	-	oui	-	oui	-	
51	235	Tchad (République du)	6	non	-	-	oui	-	oui	-	

Numéro de série	CC	Pays / zone géographique	nombre maximal de chiffres N(S)N 31.12.99	plans visant plus de chiffres CC+N(S)N	nombre prévu de chiffres CC+N(S)N, tous les numéros	date prévue d'extension de la capacité	réseaux dans lesquels les abonnés peuvent composer jusqu'à 15 chiffres	date prévue de mise en œuvre	capacité d'analyser 7 chiffres	date prévue de mise en œuvre	notes
52	236	Centrafricaine (République)	6	non	-	-	oui	-	oui	-	
53	237	Cameroun (République du)	6	non	-	-	oui	-	oui	-	
54	238	Cap-Vert (République du)	6	oui	11, non	1999	oui	-	oui	-	
55	239	Sao Tomé-et-Principe (République démocratique de)	7	non	-	-	oui	-	oui	20.9.1999	
56	240	Guinée équatoriale (République de)	5	non	-	-	oui	-	oui	-	
57	241	Gabonaise (République)	6	oui	11, oui	1.03.2000	non	1.03.2000	oui	-	
58	242	Congo (République du)	6				?		?		
59	243	République démocratique du Congo	7	oui	15, ?	?	oui	-	non	?	
60	244	Angola (République d')	7	non	-	-	oui	-	oui	-	
61	245	Guinée-Bissau (République de)	6	non	-	-	oui	-	oui	-	
62	246	Diego Garcia	4	non	-	-	?		?		
63	247	Ascension	4	non	-	-	oui	-	oui	-	
64	248	Seychelles (République des)	6	non	-	-	oui	-	oui	-	
65	249	Soudan (République du)	8	non	-	-	oui	-	oui	-	
66	250	Rwandaise (République)	5				?		?		
67	251	Ethiopie (République fédérale démocratique d')	7	non	-	-	oui	-	oui	-	

Numéro de série	CC	Pays / zone géographique	nombre maximal de chiffres N(S)N 31.12.99	plans visant plus de chiffres CC+N(S)N	nombre prévu de chiffres CC+N(S)N, tous les numéros	date prévue d'extension de la capacité	réseaux dans lesquels les abonnés peuvent composer jusqu'à 15 chiffres	date prévue de mise en œuvre	capacité d'analyser 7 chiffres	date prévue de mise en œuvre	notes
68	252	Somalie (République démocratique)									
69	253	Djibouti (République de)	6	non	-	-	oui	-	oui	-	
70	254	Kenya (République du)	8	oui	12, non	2002	oui	-	oui	-	
71	255	Tanzanie (République-Unie de)	9	non	-	-	oui	-	oui	-	
72	256	Ouganda (République de l')	8	non	-	-	non	2000	non	2000	
73	257	Burundi (République du)	6	non	-	-	oui	-	non	?	
74	258	Mozambique (République du)	7	non	-	-	oui	-	oui	-	
75	259	Indicatif de réserve									
76	260	Zambie (République de)	7	non	-	-	oui	-	oui	-	
77	261	Madagascar (République de)	10	non	-	-	oui	-	oui	-	
78	262	Réunion (Département français de la)	6	non	-	-	oui	-	oui	-	
79	263	Zimbabwe (République du)	10	non	-	-	oui	-	oui	-	
80	264	Namibie (République de)	10	non	-	-	oui	-	oui	-	
81	265	Malawi	6	non	-	-	oui	-	oui	-	
82	266	Lesotho (Royaume du)	6	oui	10, oui	1.03.2000	oui	-	oui	-	
83	267	Botswana (République du)	6	oui	10, oui	10.2000	oui	-	oui	-	
84	268	Swaziland (Royaume du)	7	non	-	-	oui	-	oui	-	

Numéro de série	CC	Pays / zone géographique	nombre maximal de chiffres N(S)N 31.12.99	plans visant plus de chiffres CC+N(S)N	nombre prévu de chiffres CC+N(S)N, tous les numéros	date prévue d'extension de la capacité	réseaux dans lesquels les abonnés peuvent composer jusqu'à 15 chiffres	date prévue de mise en œuvre	capacité d'analyser 7 chiffres	date prévue de mise en œuvre	notes
104	296	Indicatif de réserve									
105	297	Aruba	6				?		?		
106	298	Féroé (Iles)	6	non	-	-	oui	-	oui	-	
107	299	Groenland (Danemark)	6	non	-	-	oui	-	oui	-	
108	30	Grèce	8	oui	11, non	12.2000	oui	-	oui	-	
109	31	Pays-Bas (Royaume des)	9	non	-	-	oui	-	oui	-	
110	32	Belgique	9	non	-	-	oui	-	oui	-	
111	33	France	9	non	-	-	oui	-	oui	-	
112	34	Espagne	9	non	-	-	oui	-	oui	-	
113	350	Gibraltar	8	non	-	-	oui	-	oui	-	
114	351	Portugal	9	non	-	-	oui	-	oui	-	
115	352	Luxembourg	11	non	-	-	oui	-	oui	-	
116	353	Irlande	9	non	-	-	oui	-	oui	-	
117	354	Islande	7	non	-	-	oui	-	oui	-	
118	355	Albanie (République d')	7				?		?		
119	356	Malte	8	oui	12, ?	à l'étude	oui	-	oui	-	
120	357	Chypre (République de)	7	oui	11, oui	1.01.2001	oui	-	oui	-	
121	358	Finlande	12	non	-	-	oui	-	oui	-	
122	359	Bulgarie (République de)	8	non	-	-	oui	-	oui	-	8)
123	36	Hongrie (République de)	8	non	-	-	oui	-	oui	-	

Numéro de série	CC	Pays / zone géographique	nombre maximal de chiffres N(S)N 31.12.99	plans visant plus de chiffres CC+N(S)N	nombre prévu de chiffres CC+N(S)N, tous les numéros	date prévue d'extension de la capacité	réseaux dans lesquels les abonnés peuvent composer jusqu'à 15 chiffres	date prévue de mise en œuvre	capacité d'analyser 7 chiffres	date prévue de mise en œuvre	notes
124	370	Lituanie (République de)	7	oui	11, oui	2 ^e trimestre 2000	oui	-	oui	-	
125	371	Lettonie (République de)	7	non	-	-	oui	-	oui	-	
126	372	Estonie (République d')	9	non	-	-	non	1.01.2000	oui	-	
127	373	Moldova (République de)	7	oui	11, ?	1.10.2000	oui	-	oui	-	
128	374	Arménie (République d')	7	non	-	-	non	à déterminer	non	à déterminer	
129	375	Bélarus (République du)	9	non	-	-	oui	-	oui	-	
130	376	Andorre (Principauté d')	6	non	-	-	oui	-	oui	-	
131	377	Monaco (Principauté de)	9	non	-	-	oui	-	oui	-	
132	378	Saint-Marin (République de)	10	non	-	-	oui	-	oui	-	
133	379	Cité du Vatican (Etat de la)	pour utilisation ultérieure								
134	380	Ukraine	9	non	-	-	oui	-	oui	-	
135	381	Yougoslavie (République fédérale de)	9				?		?		
136	382	Indicatif de réserve									
137	383	Indicatif de réserve									
138	384	Indicatif de réserve									
139	385	Croatie (République de)	9	non	-	-	oui	-	oui	-	
140	386	Slovénie (République de)	10	oui	11, ?	1.03.2000	oui	-	oui	-	

Numéro de série	CC	Pays / zone géographique	nombre maximal de chiffres N(S)N 31.12.99	plans visant plus de chiffres CC+N(S)N	nombre prévu de chiffres CC+N(S)N, tous les numéros	date prévue d'extension de la capacité	réseaux dans lesquels les abonnés peuvent composer jusqu'à 15 chiffres	date prévue de mise en œuvre	capacité d'analyser 7 chiffres	date prévue de mise en œuvre	notes
141	387	Bosnie-Herzégovine	8	non	-	-	oui	-	oui	-	
142	388	Réservé – pour les essais de l'ETNS (Espace de numérotage téléphonique européen)									
143	389	L'ex-République yougoslave de Macédoine	9				?		?		
144	39	Italie	10	non	-	-	oui	-	oui	-	
145	40	Roumanie	8	non	-	-	oui	-	oui	-	
146	41	Suisse (Confédération)	12	non	-	-	oui	-	oui	-	
147	420	République tchèque	9	non	-	-	oui	-	oui	-	
148	421	République slovaque	10	non	-	-	oui	-	oui	-	
149	422	Indicatif de réserve									
150	423	Liechtenstein (Principauté de)	7	non	-	-	oui	-	oui	-	
151	424	Indicatif de réserve									
152	425	Indicatif de réserve									
153	426	Indicatif de réserve									
154	427	Indicatif de réserve									
155	428	Indicatif de réserve									
156	429	Indicatif de réserve									
157	43	Autriche	12	non	-	-	oui	-	oui	-	

Numéro de série	CC	Pays / zone géographique	nombre maximal de chiffres N(S)N 31.12.99	plans visant plus de chiffres CC+N(S)N	nombre prévu de chiffres CC+N(S)N, tous les numéros	date prévue d'extension de la capacité	réseaux dans lesquels les abonnés peuvent composer jusqu'à 15 chiffres	date prévue de mise en œuvre	capacité d'analyser 7 chiffres	date prévue de mise en œuvre	notes
158	44	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	10	non	15	après l'an 2000	oui	-	oui	-	
159	45	Danemark	8	non	-	-	oui	-	oui	-	
160	46	Suède	10	non	-	-	oui	-	oui	-	
161	47	Norvège	8	non	-	-	oui	-	oui	-	
162	48	Pologne (République de)	9	oui	13, non	après l'an 2000	oui	-	oui	-	
163	49	Allemagne (République fédérale d')	13	non	-	-	oui	-	oui	-	5)
164	500	Falkland (Iles) (Malvinas)	5	non	-	-	oui	-	oui	-	
165	501	Belize	6				?		?		
166	502	Guatemala (République du)	7	non	-	-	oui	-	oui	-	
167	503	El Salvador (République d')	7	non	-	-	oui	-	oui	-	
168	504	Honduras (République du)	7	non	-	-	oui	-	oui	-	
169	505	Nicaragua	7	non	-	-	non	?	oui	-	
170	506	Costa Rica	7				?		?		
171	507	Panama (République du)	7				?		?		
172	508	Saint-Pierre-et-Miquelon (Collectivité territoriale de la République française)	6	non	-	-	oui	-	oui	-	
173	509	Haïti (République d')	7				?		?		

Numéro de série	CC	Pays / zone géographique	nombre maximal de chiffres N(S)N 31.12.99	plans visant plus de chiffres CC+N(S)N	nombre prévu de chiffres CC+N(S)N, tous les numéros	date prévue d'extension de la capacité	réseaux dans lesquels les abonnés peuvent composer jusqu'à 15 chiffres	date prévue de mise en œuvre	capacité d'analyser 7 chiffres	date prévue de mise en œuvre	notes
174	51	Pérou	8	non	–	–	oui	–	oui	–	
175	52	Mexique	8	oui	12, non	?	oui	–	oui	–	
176	53	Cuba	7				?		?		
177	54	Argentine (République)	8	non	–	–	oui	–	oui	–	
178	55	Brésil (République fédérative du)	10				?		?		
179	56	Chili	8	oui	à décider	–	oui	–	oui	–	
180	57	Colombie (République de)	8	à l'étude	–	–	oui	–	oui	–	
181	58	Venezuela (République du)	8	oui	12, ?	07.2000	oui	–	oui	–	
182	590	Guadeloupe (Département français de la)	6	non	–	–	oui	–	oui	–	
183	591	Bolivie (République de)	7				?		?		
184	592	Guyana	7	non	–	–	oui	–	oui	–	
185	593	Equateur	7	non	–	–	oui	–	oui	–	
186	594	Guyane française (Département français de la)	6	non	–	–	oui	–	oui	–	
187	595	Paraguay (République du)	9	non	–	–	oui	–	oui	–	
188	596	Martinique (Département français de la)	6	non	–	–	oui	–	oui	–	
189	597	Suriname (République du)	6	non	–	–	oui	–	oui	–	

Numéro de série	CC	Pays / zone géographique	nombre maximal de chiffres N(S)N 31.12.99	plans visant plus de chiffres CC+N(S)N	nombre prévu de chiffres CC+N(S)N, tous les numéros	date prévue d'extension de la capacité	réseaux dans lesquels les abonnés peuvent composer jusqu'à 15 chiffres	date prévue de mise en œuvre	capacité d'analyser 7 chiffres	date prévue de mise en œuvre	notes
190	598	Uruguay (République orientale de l')	8	non	-	-	oui	-	oui	-	
191	599	Antilles néerlandaises	8				?		?		
192	60	Malaisie	9	non	-	-	oui	-	oui	-	
193	61	Australie	12	non	-	-	oui	-	oui	-	
194	62	Indonésie (République d')	9				?		?		
195	63	Philippines (République des)	12	non	-	-	oui	-	oui	-	
196	64	Nouvelle-Zélande	9	non	-	-	oui	-	oui	-	
197	65	Singapour (République de)	8	non	-	-	oui	-	oui	-	
198	66	Thaïlande	8	oui	11, oui	ultérieurement	oui	-	oui	-	
199	670	Timor oriental									
200	671	Indicatif de réserve									
201	672	Territoires extérieurs de l'Australie	9	non	-	-	oui	-	oui	-	
202	673	Brunéi Darussalam	6	non	-	-	oui	-	oui	-	
203	674	Nauru (République de)	7	non	-	-	oui	-	oui	-	
204	675	Papouasie-Nouvelle-Guinée	7				?		?		
205	676	Tonga (Royaume des)	5	non	-	-	oui	-	oui	-	

Numéro de série	CC	Pays / zone géographique	nombre maximal de chiffres N(S)N 31.12.99	plans visant plus de chiffres CC+N(S)N	nombre prévu de chiffres CC+N(S)N, tous les numéros	date prévue d'extension de la capacité	réseaux dans lesquels les abonnés peuvent composer jusqu'à 15 chiffres	date prévue de mise en œuvre	capacité d'analyser 7 chiffres	date prévue de mise en œuvre	notes
206	677	Salomon (Iles)	5	oui	9, ?	à décider	oui	-	oui	-	
207	678	Vanuatu (République de)	5	non	-	-	oui	-	oui	-	
208	679	Fidji (République de)	6	oui	8, non	2000	oui	-	oui	-	
209	680	Palau (République de)	7	non	-	-	oui	-	oui	-	
210	681	Wallis-et-Futuna (Territoire français d'outre-mer)	6	non	-	-	oui	-	oui	-	
211	682	Cook (Iles)	5	non	-	-	oui	-	non	à décider	
212	683	Niue	4				?		?		
213	684	Samoa américaines	7				?		?		
214	685	Samoa (Etat indépendant du)	5				?		?		
215	686	Kiribati (République de)	5	non	-	-	oui	-	oui	-	
216	687	Nouvelle-Calédonie (Territoire français d'outre-mer)	6	non	-	-	oui	-	oui	-	
217	688	Tuvalu	5	non	-	-	oui	-	oui	-	
218	689	Polynésie française (Territoire français d'outre-mer)	6	non	-	-	oui	-	oui	-	
219	690	Tokelau	4				?		?		
220	691	Micronésie (Etats fédérés de)	7	non	-	-	oui	-	non	11.2000	

Numéro de série	CC	Pays / zone géographique	nombre maximal de chiffres N(S)N 31.12.99	plans visant plus de chiffres CC+N(S)N	nombre prévu de chiffres CC+N(S)N, tous les numéros	date prévue d'extension de la capacité	réseaux dans lesquels les abonnés peuvent composer jusqu'à 15 chiffres	date prévue de mise en œuvre	capacité d'analyser 7 chiffres	date prévue de mise en œuvre	notes
239	808	Réservé pour le service de coût partagé international ISCS			11						
240	809	Indicatif de réserve									
241	81	Japon	10	non	-	-	oui	-	oui	-	
242	82	Corée (République de)	11	non	-	-	oui	-	oui	-	
243	830	Indicatif de réserve									
244	831	Indicatif de réserve									
245	832	Indicatif de réserve									
246	833	Indicatif de réserve									
247	834	Indicatif de réserve									
248	835	Indicatif de réserve									
249	836	Indicatif de réserve									
250	837	Indicatif de réserve									
251	838	Indicatif de réserve									
252	839	Indicatif de réserve									
253	84	Viet Nam (République socialiste du)	9	non	-	-	oui	-	oui	-	
254	850	République populaire démocratique de Corée	8	oui	à décider		oui	-	oui	-	
255	851	Indicatif de réserve									
256	852	Hong Kong	11	non	-	-	oui	-	oui	-	
257	853	Macau	7	non	-	-	oui	-	oui	-	

Numéro de série	CC	Pays / zone géographique	nombre maximal de chiffres N(S)N 31.12.99	plans visant plus de chiffres CC+N(S)N	nombre prévu de chiffres CC+N(S)N, tous les numéros	date prévue d'extension de la capacité	réseaux dans lesquels les abonnés peuvent composer jusqu'à 15 chiffres	date prévue de mise en œuvre	capacité d'analyser 7 chiffres	date prévue de mise en œuvre	notes
273	878	Réservé – Service de télécommunications personnelles universelles (UPT)			15						
274	879	Réservé à des besoins nationaux non commerciaux									
275	880	Bangladesh (République populaire du)	8	non	–	–	oui	–	non	12.2001	
276	881 0/1	GMSS ICO Global Communications	–	–	12	–	oui	–	oui	–	
277	881 2/3	GMSS Ellipso	–	–	15	–	oui	2002	oui	2002	
278	881 4/5	GMSS Indicatif de réserve									
279	881 6/7	GMSS Iridium	–	–	12	–	oui	–	oui	–	
280	881 8/9	GMSS Globalstar	–	–	15	–	oui	–	oui	–	
281	882 10	Global Network British Telecommunications plc									
282	882 11	Global Network Singapore Telecommunications Pte. Ltd.									
283	882 12	Global Network MCIWorldcom	–	–	15	–	oui	–	oui	–	

Numéro de série	CC	Pays / zone géographique	nombre maximal de chiffres N(S)N 31.12.99	plans visant plus de chiffres CC+N(S)N	nombre prévu de chiffres CC+N(S)N, tous les numéros	date prévue d'extension de la capacité	réseaux dans lesquels les abonnés peuvent composer jusqu'à 15 chiffres	date prévue de mise en œuvre	capacité d'analyser 7 chiffres	date prévue de mise en œuvre	notes
284	882 13	Global Network Telespazio S.p.A.	-	-	11	-	oui	-	non	21.9.1999	
285	882 14	Global Network GTE									
286	882 15	Global Network Telstra	-	-	15	-	oui	-	oui	-	
287	882 16	Global Network Emirats arabes unis	-	-	15	-	oui	-	oui	-	
288	882 17	Global Network AT&T									
289	882 18	Global Network Teledesic									
290	882 19	Global Network Telecom Italia	-	-	à décider	-	oui	-	oui	-	
291	882 20	Global Network Asia Cellular Satellite (ACeS)	-	-	13	-	oui	-	oui	-	
292	882 21	Global Network Ameritech	-	-	11	-	oui	-	oui	-	
293	882 22	Global Network Cable & Wireless plc	-	-	15	-	oui	-	oui	-	
294	882 23	Global Network Sita-Equant Joint Venture	-	-	15	-	oui	-	oui	-	
295	882 24	Global Network Telia AB									

Numéro de série	CC	Pays / zone géographique	nombre maximal de chiffres N(S)N 31.12.99	plans visant plus de chiffres CC+N(S)N	nombre prévu de chiffres CC+N(S)N, tous les numéros	date prévue d'extension de la capacité	réseaux dans lesquels les abonnés peuvent composer jusqu'à 15 chiffres	date prévue de mise en œuvre	capacité d'analyser 7 chiffres	date prévue de mise en œuvre	notes
315	90	Turquie	10	non	-	-	non	après 2000	non	après 2000	6)
316	91	Inde (République de l')	10	non	-	-	oui	-	oui	-	
317	92	Pakistan (République islamique du)	11				?		?		
318	93	Afghanistan (Etat islamique d')	7				?		?		
319	94	Sri Lanka (République socialiste démocratique de)	8	oui	10, oui	2001	oui	-	oui	-	
320	95	Myanmar (Union de)	7	oui	11, oui	futur	oui	-	non	futur	
321	960	Maldives (République des)	6	non	-	-	oui	-	non	?	3)
322	961	Liban	7				?		?		
323	962	Jordanie (Royaume hachémite de)	8	non	-	-	oui	-	oui	-	
324	963	République arabe syrienne	11	non	-	-	oui	-	oui	-	
325	964	Iraq (République d')	8				?		?		
326	965	Koweït (Etat du)	7	non	-	-	oui	-	oui	-	
327	966	Arabie saoudite (Royaume d')	8	non	-	-	oui	-	oui	-	
328	967	Yémen (République du)	7	non	-	-	oui, pour quelques centraux	trimestre 2000	oui	-	

Numéro de série	CC	Pays / zone géographique	nombre maximal de chiffres N(S)N 31.12.99	plans visant plus de chiffres CC+N(S)N	nombre prévu de chiffres CC+N(S)N, tous les numéros	date prévue d'extension de la capacité	réseaux dans lesquels les abonnés peuvent composer jusqu'à 15 chiffres	date prévue de mise en œuvre	capacité d'analyser 7 chiffres	date prévue de mise en œuvre	notes
329	968	Oman (Sultanat d')	7 (la plupart 6)	non	-	-	oui	-	oui	-	
330	969	Réservation en cours d'examen									
331	970	Réservé pour l'Autorité palestinienne									
332	971	Emirats arabes unis	11	non	-	-	oui	-	oui	-	
333	972	Israël (Etat d')	8				?		?		
334	973	Bahreïn (Etat de)	7	non	-	-	oui	-	oui	-	
335	974	Qatar (Etat du)	6	oui	10, oui	6.6.2000	oui		?		
336	975	Bhoutan (Royaume du)	7	non	-	-	oui	-	non	?	4)
337	976	Mongolie	7				?		?		
338	977	Népal	7	oui	11, oui	après 01.2000	oui	-	oui	-	
339	978	Indicatif de réserve									
340	979	Réservé pour le service de kiosque international (IPRS)			12						
341	98	Iran (République islamique d')	10	non	-	-	oui	-	oui	-	
342	990	Indicatif de réserve									
343	991	Indicatif de réserve									
344	992	Tadjikistan (République du)	9	non	-	-	oui	-	oui	-	

Numéro de série	CC	Pays / zone géographique	nombre maximal de chiffres N(S)N 31.12.99	plans visant plus de chiffres CC+N(S)N	nombre prévu de chiffres CC+N(S)N, tous les numéros	date prévue d'extension de la capacité	réseaux dans lesquels les abonnés peuvent composer jusqu'à 15 chiffres	date prévue de mise en œuvre	capacité d'analyser 7 chiffres	date prévue de mise en œuvre	notes
345	993	Turkménistan	8				?		?		
346	994	Azerbaïdjanaise (République)	8	non	-	-	oui	-	oui	-	
347	995	Géorgie	8				?		?		
348	996	République kirghize	9	non	-	-	oui	-	oui	-	
349	997	Indicatif de réserve									
350	998	Ouzbékistan (République d')	9	non	-	-	oui	-	oui	-	
351	999	Indicatif de réserve									
<p>1) 10% des exploitants locaux n'autorisent pas leurs abonnés à composer jusqu'à 15 chiffres.</p> <p>2) Il n'est pas envisagé à court terme d'analyser les 7 premiers chiffres du numéro international. Le cas ne s'est pas présenté.</p> <p>3) La capacité d'analyser les 7 premiers chiffres sera prochainement mise en œuvre.</p> <p>4) La capacité d'analyser les 7 premiers chiffres pourra être mise en œuvre lorsque tous les correspondants nous auront fourni le détail de leurs plans de numérotage.</p> <p>5) Pour IVPN, le numéro national (significatif) N(S)N est composé d'un maximum de 14 chiffres.</p> <p>6) Dans les réseaux de télécommunications turcs, le réseau téléphonique public commuté (RTPC), les centres internationaux et la plupart des commutateurs numériques ont la capacité de prendre en charge des numéros internationaux composés de 15 chiffres au maximum et d'analyser les 7 premiers chiffres des numéros internationaux. Mais certains centraux ruraux ou électromécaniques n'ont pas cette capacité.</p> <p>7) En ce qui concerne la communication de bout en bout, et la capacité d'analyser 7 chiffres, cela dépend de la capacité du réseau de départ.</p> <p>8) Pour quelques exceptions, le numéro national (significatif) N(S)N est composé de 9 chiffres.</p>											

Service téléphonique

Bangladesh

Communication du 21.III.2000*:

Bangladesh Telegraph and Telephone Board, Dhaka, annonce la mise en service des numéros téléphoniques suivants dans le district de Dhaka, Bangladesh (indicatif de pays +880):

<i>District</i>	<i>Localité</i>	<i>Indicatif interurbain</i>	<i>Nouveaux numéros d'abonné</i>
Dhaka	Savar	2	771 XXXX
		2	770 1XXX
		2	770 8XXX
	Central-5	2	711 XXXX
		2	712 XXXX
	Fakirapool	2	710 XXXX

* Voir aussi le Bulletin d'exploitation N° 710 du 15.II.2000, page 7.

Egypte

Communication du 5.III.2000:

Telecom Regulatory Authority, Cairo, annonce la mise en service des nouvelles séries de numéros d'abonné suivantes (et extensions (E) avec modification de numérotation):

<i>Central</i>	<i>Indicatif interurbain</i>	<i>Anciens numéros</i>	<i>Séries de numérotation</i>	<i>Date de mise en service</i>
Damr Way	40		2360000 - 2363999	1.III.2000
Meleg	48		274000 - 277999	1.III.2000
Shbeen El Koom (E)	48		316000 - 319999	1.III.2000
El Ebrahemia (E)	55		594000 - 597999	1.III.2000
Azab El Nahda	57		680000 - 684499	1.III.2000
Azbet el Berlosy	40		2120000 - 2122999	1.III.2000
Shoubra El Namla	40		3100000 - 3103999	1.III.2000
Sheb Ser El Hessa	40		3060000 - 3062999	1.III.2000
Meet Abu El Koom (E)	48		742000 - 744999	1.III.2000
Mahalet Hassan	40		2340000 - 2342499	1.III.2000
El Hussania (E)	55		773000 - 775999	1.III.2000
Shebeen El Koom (E)	48		320000 - 327999	1.III.2000
El Harm 2	2	797XXXX	7890000 - 7899999	1.III.2000
El Maadi 1	2		3580000 - 3599999	1.III.2000
			3800000 - 3809999	1.III.2000
			7510500 - 7519999	1.III.2000
			7520000 - 7522999	1.III.2000
			7530000 - 7534999	1.III.2000
			7680000 - 7689999	1.III.2000

Lituanie

Communication du 14.III.2000:

Lietuvos Telekomas, Vilnius, annonce que le nouvel indicatif d'accès 80 a été mis en service le 28 février 2000 dans le réseau de télécommunication national lituanien pour l'opérateur de services mobiles Omnitel GSM.

Format international de numérotation: +370 80 XXXXX
Numéro d'essai: +370 80 22555 (opérateur)
Indicatifs d'accès en service pour Omnitel GSM: 98, 88, 87, 86, 80

D'autre part, l'opérateur de services mobiles Levi & Kuto a changé de nom et s'appelle maintenant TELE2.

Contact:

Antanas Eleknavicius
Carrier Sector Director
AB Lietuvos telekomas
LT 2600 VILNIUS
Lithuania
Tf.: +370 2 624462
Fax: +370 2 305289

Maroc

Communication du 2.III.2000:

Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT), Rabat, annonce qu'afin de satisfaire les besoins croissants en ressources de numérotation nationale pour les différents services et réseaux marocains de télécommunications, il est prévu un changement du plan de numérotage national actuel. Le nouveau plan portera sur l'adjonction d'un chiffre à la structure actuelle et entrera en vigueur dans deux ans.

Dans le plan de numérotage actuel, le numéro national (significatif) est constitué de sept chiffres:

(T) BPQMCDU, ou

(T) = (0) – préfixe (interurbain) national

B = 2 à 9 – indicatif interurbain pour zone géographique

B = 1 est réservé pour la téléphonie mobile

PQMCDU = numéro d'abonné (six chiffres)

- Plan de numérotage téléphonique actuel (0) BPQMCDU

Usage	Indicatif interurbain B	Numéros PQMCDU	Réseau
Téléphonie mobile Maroc-Telecom (NMT 450 et GSM)	1	0XXXXX 1XXXXX 2XXXXX 3XXXXX 4XXXXX	Mobile
Cartes prépayées GSM-Maroc-Telecom	1	5XXXXX 6XXXXX 7XXXXX 8XXXXX 9XXXXX	Mobile
Zone de Casablanca	2	XXXXXX	Fixe
Zone de Settat	3	2XXXXX 3XXXXX 4XXXXX 5XXXXX 7XXXXX	Fixe
Téléphonie mobile GSM-Medi-Telecom	3	0XXXXX 1XXXXX 6XXXXX 8XXXXX 9XXXXX	Mobile
Zone de Marrakech	4	2XXXXX 3XXXXX 4XXXXX 5XXXXX 6XXXXX 7XXXXX 8XXXXX	Fixe

<i>Usage</i>	<i>Indicatif interurbain B</i>	<i>Numéros PQMCDU</i>	<i>Réseau</i>
Téléphonie mobile GSM-Medi-Telecom	4	0XXXXX 1XXXXX 9XXXXX	Mobile
Zone de Méknes	5	XXXXXX	Fixe
Zone de Oujda	6	XXXXXX	Fixe
Zone de Rabat	7	XXXXXX	Fixe
Zone de Laâyoune	8	1XXXXX 2XXXXX 3XXXXX 4XXXXX 5XXXXX 6XXXXX 7XXXXX 8XXXXX 9XXXXX	Fixe
Numéros gratuits	8	0XXXXX	Intelligent
Zone de Tétouan	9	1XXXXX 2XXXXX 3XXXXX 4XXXXX 5XXXXX 6XXXXX 7XXXXX 8XXXXX 9XXXXX	Fixe
Numéros surtaxés	9	0XXXXX	Intelligent

Dans le nouveau plan de numérotage, le numéro national (significatif) sera constitué de huit chiffres par l'adjonction d'un chiffre «A» à la structure actuelle, (T) A BPQMCDU.

(T) = préfixe désignant l'exploitant de longue distance
A = indicatif interurbain pour zones géographiques ou réseaux mobiles
BPQMCDU = numéro d'abonné (sept chiffres).

- Nouveau plan de numérotage téléphonique (T) A BPQMCDU

<i>Usage</i>	<i>Nouvel indicatif interurbain A</i>	<i>Nouveaux numéros</i>	<i>Réseau</i>
Téléphonie mobile Maroc-Telecom (NMT 450 et GSM)	1	1 XXXXXXX 2 XXXXXXX	Mobile
Téléphonie mobile Medi-Telecom (GSM)	1	3 XXXXXXX 4 XXXXXXX	Mobile
Zone de Casablanca	2	2 XXXXXXX	Fixe
Zone de Settat	2	3 XXXXXXX	Fixe
Zone de Rabat	3	7 XXXXXXX	Fixe
Zone de Tétouan	3	9 XXXXXXX	Fixe
Zone de Marrakech	4	4 XXXXXXX	Fixe
Zone de Laâyoune	4	8 XXXXXXX	Fixe
Zone de Méknes	5	5 XXXXXXX	Fixe
Zone de Oujda	5	6 XXXXXXX	Fixe
Numéros gratuits	8	XXXXXXXX	Intelligent
Numéros surtaxés	9	XXXXXXXX	Intelligent

Le transporteur (l'exploitant) par défaut sera l'opérateur de l'abonné appelant, et est désigné par le chiffre (0) de (T).

Contact:

Ahmed Khaouja
Directeur Evaluations & Concurrence
Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT)
2, rue Al Khalil
RABAT, 10000
Maroc
Tf: +212 7 20 38 62
Fax: +212 7 20 38 62
URL: www.anrt.net.ma

Tanzanie

Communication du 17.III.2000*:

Nouveau plan de numérotage téléphonique

La *Tanzania Communications Commission*, Dar-Es-Salaam, annonce qu'une série de changements de numéros a eu lieu en République-Unie de Tanzanie depuis le 1^{er} février 1999 et que des modifications interviendront encore jusqu'en décembre 2001. Ces changements s'imposent pour permettre l'implantation des nouveaux services et l'arrivée de nouveaux opérateurs dans le pays. Les changements concerneront les indicatifs d'accès internationaux, les indicatifs nationaux de destination, les numéros d'abonnés, les codes de service, les services mobiles, les services spéciaux et de radiomessagerie.

- Préfixes

Le préfixe international «00» a été remplacé par «000» depuis le 30 juin 1999.

Format de numérotation international (jusqu'au 29 juin 1999):

00 + Indicatif de pays + Indicatif national de destination + numéro d'abonné.

Nouveau format de numérotation international (depuis le 30 juin 1999):

000 + Indicatif de pays + Indicatif national de destination + numéro d'abonné.

Pour les pays de l'Afrique de l'Est, le format d'appel a été modifié comme suit:

<i>Vers</i>	<i>Format d'appel Jusqu'au 30 juillet 1999</i>	<i>Format d'appel A partir du 31 juillet 1999</i>
Kenya	0 + Indicatif national de destination + numéro d'abonné	005 + Indicatif national de destination + numéro d'abonné
Ouganda	0 + Indicatif national de destination + numéro d'abonné	006 + Indicatif national de destination + numéro d'abonné

Le code «0T» (où T représente le type de service) sera utilisé comme code d'accès aux services suivants:

0T	Services
00	Préfixe régional
01	Réservé pour une utilisation future
02	Services RTPC
03	Réservé pour une utilisation future
04	Réservé pour une utilisation future
05	Réseaux d'entreprise
06	Réservé pour une utilisation future
07	Services «Toujours joignable»
08	Série de numéros pour services spéciaux
09	Service kiosque et multimédias

- 02 – Services RTPC

Le nombre d'indicatifs nationaux de destination du réseau téléphonique public commuté (RTPC) pour les zones géographiques a été ramené de 21 à 7 indicatifs pour suivre la tendance internationale qui va vers des zones locales de numérotation moins nombreuses mais plus grandes. Le numéro d'abonné passera à sept chiffres.

Dans l'indicatif national de destination, la lettre «A» a été attribuée à la zone géographique suivante:

02A	Zone géographique
020	Réservé pour une utilisation future
021	Réservé pour une utilisation future
022	Région de Dar-Es-Salaam
023	Régions côtières de Morogoro, Mtwara et Lindi
024	Régions de Zanzibar (y compris Unguja et Pemba)
025	Régions de Mbeya, Ruvuma et Rukwa
026	Régions de Dodoma, Iringa, Tabora et Singida
027	Régions d'Arusha, du Kilimandjaro et de Tanga
028	Régions de Mwanza, Mara, Shinyanga, Kagera et Kigoma
029	Réservé pour une utilisation future

Les indicatifs nationaux de destination et les numéros d'abonné changeront le 30 juin 2000 comme suit:

Localités	Ancien format d'appel jusqu'au 29 juin 2000 (ancien indicatif national de destination + ancien numéro d'abonné)	Nouveau format d'appel à partir du 30 juin 2000 (nouvel indicatif national de destination + nouveau numéro d'abonné)
Région de Dar-Es-Salaam	0 51 + ancien numéro	0 22 + nouveau numéro
Région côtière	0 52 + ancien numéro	0 23 + nouveau numéro
Central de Kisarawe	0 522 + ancien numéro	0 23 + nouveau numéro
Région de Lindi	0 525 + ancien numéro	0 23 + nouveau numéro
Région de Morogoro	0 56 + ancien numéro	0 23 + nouveau numéro
Région de Mtwara	0 59 + ancien numéro	0 23 + nouveau numéro
Zanzibar (y compris Pemba et Unguja)	0 54 + ancien numéro	0 24 + nouveau numéro
Régions de Mbeya, Ruvuma et Rukwa	0 65 + ancien numéro	0 25 + nouveau numéro
Région de Singida	0 606 + ancien numéro	0 26 + nouveau numéro
Régions de Dodoma et Iringa	0 61 + ancien numéro	0 26 + nouveau numéro
Région de Tabora	0 62 + ancien numéro	0 26 + nouveau numéro
Central de Nzega	0 626 + ancien numéro	0 26 + nouveau numéro
Région de Tanga	0 53 + ancien numéro	0 27 + nouveau numéro
Région du Kilimandjaro	0 55 + ancien numéro	0 27 + nouveau numéro
Région d'Arusha	0 57 + ancien numéro	0 27 + nouveau numéro
Région de Kagera	0 66 + ancien numéro	0 28+ nouveau numéro
Régions de Mwanza, Shinyanga et Mara	0 68 + ancien numéro	0 28 + nouveau numéro
Région de Kigoma	0 695 + ancien numéro	0 28 + nouveau numéro

- 07 «Toujours joignable»

Les services inclus dans «Toujours joignable» comprennent le téléphone mobile, la numérotation personnalisée et les services de radiomessagerie. Les numéros seront indépendants de la zone géographique et les taxes téléphoniques ne sont pas liées à la distance.

07A	Type de service
070	Numérotation personnalisée
071	Réservé pour numérotation personnalisée
072	Réservé pour une utilisation future
073	Réservé pour une utilisation future
074	Réseaux de téléphonie mobile
075	Réservé pour une utilisation future
076	Services de radiomessagerie
077	Réservé pour une utilisation future
078	Réservé pour les réseaux de téléphonie mobile
079	Réservé pour une utilisation future

- Services de téléphonie mobile

Tous les opérateurs du réseau de téléphonie mobile se voient attribuer un code d'accès 074B dans lequel la lettre B identifie les réseaux d'opérateur, comme suit:

Code d'accès	Réseau/Opérateur
0740	Réservé pour une utilisation future
0741	MIC (T) Ltd.
0742	Tritel (T) Ltd.
0743	TTCL (réservé)
0744	Vodacom (T) Ltd.
0745	Réservé pour une utilisation future
0746	Réservé pour une utilisation future
0747	Zantel Ltd.
0748	Réservé pour une utilisation future
0749	Réservé pour une utilisation future

Les numéros de réseaux mobiles existants changeront à partir du 31 octobre 2000 comme suit:

Réseau	Format d'appel jusqu'au 30 octobre 2000	Nouveau format d'appel à partir du 31 octobre 2000
MIC (T) Ltd.	0811 + numéro d'abonné	0741 + numéro d'abonné
Tritel Ltd.	0812 + numéro d'abonné	0762 + numéro d'abonné
Zantel Ltd.	0747 + numéro d'abonné	0747 + numéro d'abonné

- Messagerie

Adesemi (T) Ltd., est le seul opérateur proposant des services de radiomessagerie et s'est vu attribuer l'indicatif 0761. Les indicatifs non utilisés sont réservés pour une utilisation future.

<i>Réseau</i>	<i>Format d'appel jusqu'au 30 octobre 2000</i>	<i>Nouveau format d'appel à partir du 31 octobre 2000</i>
Adesemi (T) Ltd.	0821 + numéro d'abonné	0761 + numéro d'abonné

- Service kiosque et services multimédias

Le préfixe «09» est réservé au service kiosque, il sera utilisé notamment par les services multimédias et autres services. Le service est exploité sur la base d'un partage de recettes entre les opérateurs et les fournisseurs. Ce type de service sera mis en place en Tanzanie au cours de l'année 2001.

- Codes des urgences, renseignements et autres services

<i>Jusqu'au 30 octobre 2001</i>	<i>A partir du 31 octobre 2001</i>	<i>Remarques</i>
<i>Code actuel</i>	<i>Nouveau code*</i>	
900	100	Réservation sur demande/Assistance de l'opérateur
901	101	Réservation tardive
940	111	Recherche sur la facturation
946	106	Indication de taxation sur la sélection à distance de l'abonné demandé
947	107	Indication de taxation sur la composition du numéro par l'abonné en service international automatique
948	108	Essai de ligne
949	109	Essai interurbain
990	102	Télégrammes téléphonés
991	103	Renseignements téléphoniques
992	118	Renseignements sur l'annuaire
993	119	Horloge parlante (anglais)
994	120	Horloge parlante (Swahili)
995	122	Lutte contre la criminalité
996	121	Table d'essais
997	104	Enregistrement des dérangements
998	105	Service de dépannage
999	112	Urgence (police, ambulance, etc.)

* Les codes abrégés seront communs à tous les opérateurs de Tanzanie.

- Codes des services internationaux

<i>Code existant</i>	<i>Nouveau code</i>	<i>Remarques</i>
0900	0100	Opérateur international de réservation sur demande
0901	0101	Opérateur international de réservation tardive
0905	0111	Recherche
0909	0110	Communication de données

- Services spéciaux

<i>A partir du 31 octobre 2001</i>	
<i>Indicatif</i>	<i>Type de service</i>
08	Utilisation d'une série de services spéciaux mise en place
09	Utilisation de kiosque et multimédias mis en place

- Code d'accès au réseau par les passerelles internationales RTPC de Tanzanie

Pour joindre les clients raccordés au réseau Zantel, il faudra composer le 255+4+2A+numéro d'abonné tandis que le 255+1+2A+numéro d'abonné permettra de joindre les clients raccordés au réseau de Tanzania Telecommunications Company Limited (TTCL) où «2A» représente l'indicatif national de destination. Ces informations figurent dans le Bulletin d'exploitation N° 691 du 1.V.1999. Toutefois, la mise en œuvre de cette procédure de numérotation particulière fera l'objet d'un complément d'étude et de directives de la part de la République-Unie de Tanzanie.

- Conclusion

Il n'y aura pas de période de fonctionnement parallèle pendant le changement de numérotation. L'entrée en vigueur s'effectuera lorsque l'ancien plan de numérotage cessera d'être utilisé et que le nouveau système de numérotage sera effectif. Les annonces enregistrées seront diffusées en cas d'erreurs de numérotation.

Contact:

Mr. J.A. Mpapalika
 Tanzania Communications Commission
 Tel: +255 51 118947
 +255 22 2118947 (après le 30 juin 2000)
 Fax: +255 51 116664
 +255 22 2116664 (après le 30 juin 2000)
 Courrier-e: moa@tcc.go.tz

* Voir aussi le Bulletin d'exploitation de l'UIT N° 691 du 1.V.1999, page 11.

Timor oriental

Communication du 20.III.2000:

Telstra Australia, au nom du Timor oriental, annonce la mise en service du nouvel indicatif de pays +670 (Recommandation UIT-T E.164) au Timor oriental*. Le trafic est acheminé via le réseau Telstra Australia. A l'heure actuelle, le service téléphonique n'est disponible que dans la région de Dili.

Le nouveau plan de numérotage téléphonique du Timor oriental est le suivant:

Indicatif de pays	+670
Préfixe international	001
Longueur du numéro national (significatif)	neuf chiffres
Longueur du numéro d'abonné	six chiffres
Indicatif interurbain pour la région de Dili	390
Numéros d'abonné de la région de Dili	312XXX, 313XXX, 321XXX, 322XXX, 323XXX, 324XXX, 325XXX.
Numéros d'essai	+670 390 323535 / 322700

Contact:

Bill Breeze
Telstra Australia
MELBOURNE
Tél: +61 2 9298 5380
Fax: +61 2 9298 5390
Courrier électronique: Bill.breeze@corpmail.telstra.com.au

* Voir le Bulletin d'exploitation N° 709 du 1.II.2000, page 4.

Trinité-et-Tobago

Communication du 3.III.2000*:

Telecommunications Services of Trinidad and Tobago Limited (TSTT), Port-of-Spain, annonce la mise en service des nouveaux indicatifs de central suivants (NXX) à Trinité-et-Tobago (indicatif NPA 868, indicatif de pays +1):

<i>Indicatif de central</i>	<i>Région/Service</i>
621	Belmont
685	Cellulaire
686	Cellulaire
688	Cellulaire
689	Cellulaire
693	Chin Chin/Cunupia
696	Maracas/St. Joseph
697	La Romain
698	Toruba/St. Clement

Le format international de numérotation est +1 868 NXX XXXX.

A Trinité-et-Tobago, les communications payables à l'arrivée à destination des numéros téléphoniques mobiles et des services spéciaux ne sont pas autorisées.

Contact:

Brian Crouch, Manager, International Operations Network Services
Telecommunications Services of Trinidad and Tobago Limited
PORT-OF-SPAIN, Trinidad
Tf.: +1 868 625 6982
Fax: +1 868 624 6525
Courrier-e: brianrc@tstt.net.tt

* Voir aussi le Bulletin d'exploitation N° 705 du 1.XII.1999, page 11.

Service télex

France

Polynésie française

Communication du 21.III.2000:

Service télex de la Polynésie française

France Télécom (France) et l'Office des Postes et Télécommunications de la Polynésie française (OPT, Papeete), annoncent, dans le présent communiqué commun, que depuis janvier 2000, l'OPT de Polynésie française ne traite plus le trafic télex à destination ou en provenance de la Polynésie française, ce service étant assuré par France Télécom. Le centre de commutation télex de Papeete est fermé et tous les circuits directs de ou pour Papeete ont cessé de fonctionner. Tout le trafic destiné au centre de Papeete est acheminé via le centre de commutation télex de France Télécom à Paris (France).

Les abonnés télex de la Polynésie française restent reliés au réseau télex comme auparavant. Leurs numéros télex nationaux, ainsi que le code télex de destination (CTD) «702» et le code d'identification du réseau télex (CIRT) «FP» attribués à la Polynésie française selon les Recommandations de l'UIT-T, n'ont pas été modifiés.

Depuis janvier 2000, France Télécom est responsable des taxes internationales et du règlement des comptes et prend directement en charge toutes les négociations relatives aux taxes de répartition télex. Le trafic télex envoyé vers et par les abonnés de la Polynésie française est considéré comme du trafic français. La taxe de répartition totale et la division des taxes telles qu'appliquées dans les relations avec France Télécom sont également appliquées pour le trafic télex dont l'origine ou la destination est la Polynésie française. Il est demandé à toutes les administrations/ER de bien vouloir mettre à jour leurs registres en conséquence.

France Télécom se chargera du règlement des comptes télex qui devront être établis séparément pour le trafic en provenance et à destination de la France (code télex de destination 42) et pour le trafic télex en provenance et à destination de la Polynésie française (code télex de destination 702). Les comptes télex séparés devront être envoyés à l'adresse suivante:

France Télécom
Centre de Facturation et de Recouvrement / Comptabilité Internationale
F - 94376 SUCY EN BRIE
France

En cas de problème technique concernant l'acheminement, contacter le centre de commutation télex de Paris (France) :

France Télécom
UESTI
21, rue de la Banque
F - 75084 PARIS cedex 02
Tf: +33 1 42 44 62 77
Fax: +33 1 42 44 62 74

Pour toutes les questions concernant la comptabilité ou l'exploitation, contacter France Télécom aux adresses suivantes:

France Télécom
Tf: +33 1 43 42 82 40
Fax: +33 1 43 42 81 50
Courrier-e: isabelle.gonin@francetelecom.fr

France Télécom FCR
Tel: +33 1 42 21 71 98
Fax: +33 1 42 21 73 04
Courrier-e: jeanpaul.bonheure@francetelecom.fr

Note

Le service des télégrammes de la *Polynésie française* reste de la compétence de FCR (Papeete). Le trafic des télégrammes est acheminé comme indiqué dans la «Liste des indicateurs de destination des télégrammes».

Nouvelle-Zélande

Communication du 27.III.2000:

Fermeture du central télex de Nouvelle-Zélande

Telecom New Zealand Ltd., Wellington, annonce qu'en raison de la diminution du nombre d'abonnés, TNZI a fermé son central télex avec effet au 8 octobre 1999 à 0000 heure UTC. Tous les abonnés ont été transférés vers d'autres services. Tous les pays des Iles du Pacifique desservis par les circuits télex de TNZI ont fermé leur service au cours des 9 mois précédents. Les circuits télégraphiques existants continueront de fonctionner pour le moment. Certains circuits seront transférés dans le courant de l'année prochaine. Pour tout complément d'information, s'adresser à:

Telecom New Zealand Limited
Graham Fowke
Senior Product Manager
International Data Services
WELLINGTON
New Zealand
Tf: +64 4 498 9055
Fax: +64 4 473 7654
Courrier-e: Graham.Fowke@Telecom.co.nz

Le numéro télex de TNZI (074 Telint nz31688) n'est plus disponible. Toutefois, le code télex de destination «74» attribué à la Nouvelle-Zélande (Recommandation UIT-T F.69) y compris le code d'identification du réseau télex (CIRT) «NZ» (Recommandation UIT-T F.68) également utilisé comme indicateur de destination des télégrammes, restent réservés pour une utilisation par la Nouvelle-Zélande.

Service de transmission de données (Recommandation UIT-T X.121)

Plan de numérotage international pour les réseaux publics pour données

Belgique

Communication du 14.III.2000:

Conformément à la Recommandation UIT-T X.121, l'Administration de la Belgique a attribué le code d'identification de réseau pour données (CIRD) 206 7 au réseau «*MOBISTAR*».

Adresse du prestataire de service:

MOBISTAR S.A.
Rue Colonel Bourg 149
B-1140 BRUXELLES
Belgique
Tf: +32 2 745 71 11
Fax: +32 2 745 70 00

Suède

Communication du 8.III.2000:

Conformément à la Recommandation UIT-T X.121, l'Administration de la Suède a attribué le code d'identification de réseau pour données (CIRD) 240 2 au réseau «*WM-data Infrastructur*».

Adresse du prestataire de service:

WM-data
P.O. Box 27030
S-10251 STOCKHOLM
Sweden
Tf: +46 8 670 20 00
Fax: +46 8 670 20 60
E-mail: wmdatab@wmdatab.com

Changements dans les Administrations/ER et autres entités ou Organisations

Croatie

Communication du 9.III.2000:

L'Administration de la Croatie annonce que le *Croatian Institute of Telecommunications*, Zagreb, a débuté ses activités en tant qu'organisme indépendant de réglementation des télécommunications le 1^{er} janvier 2000. L'Institut est dirigé par le Directeur, M. Dominik Filipovic, et géré par un Conseil d'administration (Administration Board). L'Institut a été créé en vertu de la nouvelle loi des télécommunications de la Croatie, entrée en vigueur en juillet 1999.

Les coordonnées de l'Institut sont les suivantes:

Croatian Institute of Telecommunications
Independent Regulatory Authority
Prisavlje 14
HR – 10 000 ZAGREB
Croatie
Tf: +385 1 616 9111
Fax: +385 1 619 6662
Courrier-e: dominik.filipovic@telekom.hr

El Salvador

Communication du 9.III.2000*:

Superintendencia General de Electricidad y Telecomunicaciones (SIGET), Santa Tecla, annonce qu'en raison de la privatisation des services de télécommunications du El Salvador, et conformément à une disposition de la Loi portant création de SIGET, elle représente l'Administration du El Salvador auprès de l'UIT et de tous les Secteurs de l'UIT (UIT-R, UIT-T, UIT-D). En conséquence, toute la correspondance (y compris la documentation) destinée au El Salvador, Etat Membre de l'UIT, sera envoyée au Superintendant de SIGET, à l'adresse suivante:

Superintendencia General de Electricidad y
Telecomunicaciones (SIGET)
Centro Financiero SISA, Edificio N.º 4, Primera Planta,
Carretera a Santa Tecla, Km. 10 ½, La Libertad
El Salvador, C.A.
Tf: +503 288 0066
Fax: +503 288 1767
Courrier-e: elima@siget.gob.sv
Sr. *Ernesto Lima Mena*, Superintendente

* Cette information annule et remplace celle publiée dans le Bulletin d'exploitation N° 660 du 15.I.1998, page 7.

Lesotho

Communication du 21.III.2000*:

L'Administration du Lesotho annonce que le ministère en charge des télécommunications (anciennement *Ministry of Transport and Communications*) a changé de nom et s'appelle désormais le *Ministry of Communications*. L'adresse est la suivante:

Ministry of Communications
P.O. Box 36
100 MASERU
Lesotho
Tf: +266 323864
Tg: Gentel Maseru
Fax: +266 310264

* Voir aussi, dans le présent Bulletin d'exploitation N° 713 du 1.IV.2000, page 44.

Autres communications

Brésil

Communication du 10.III.2000:

A l'occasion du 500^e anniversaire de la découverte du Brésil, l'Administration brésilienne autorise ses stations d'amateur à utiliser les indicatifs d'appel spéciaux PV500B, ZY500, PP1500RR, PS500BR, PV500A, PY500A, PP500A, PP500B, PW500A, PW500B, PQ500, PU500, ZV500A, PR500W, PT500Z et PY500B pendant la période comprise entre le 1^{er} et le 30 avril 2000.

Pologne

Communication du 6.III.2000:

A l'occasion du 80^e anniversaire du scoutisme polonais dans la région de Dzialdowo, l'Administration polonaise autorise une station d'amateur à utiliser l'indicatif d'appel spécial 3Z80H pendant la période comprise entre le 15 et le 25 juin 2000.

A l'occasion du 30^e festival de jazz d'Iława, l'Administration polonaise autorise une station d'amateur à utiliser l'indicatif d'appel spécial 3Z30FJ pendant la période comprise entre le 10 et le 20 août 2000.

Slovénie

Communication du 17.III.2000:

A l'occasion du 3^e championnat du monde de radioamateurs par équipes «WRTC-2000» organisé en République de Slovénie, l'Administration slovène autorise les stations d'amateur à utiliser les indicatifs d'appel spéciaux S5A-S5Z et S500A-S599Z pendant la période comprise entre le 8 et le 9 juillet 2000.

Note du Bureau des radiocommunications (BR)

Par sa communication du 14 mars 2000, le *Federal Ministry of Telecommunications of the FR of Yugoslavia*, Novi Beograd, a annoncé ce qui suit:

«A l'occasion de la participation de l'Union de radioamateur en tant que représentant national au championnat du monde «*WPX Contest and IARU HF World Championship*», le Ministère fédéral des télécommunications de la République fédérale de Yougoslavie (*Federal Ministry of Telecommunications of the FR of Yugoslavia*) autorise certaines stations d'amateur à utiliser l'indicatif d'appel spécial 4O pendant les périodes comprises entre le 24 et le 27 mars 2000, entre le 26 et le 29 mai 2000 et entre le 7 et le 10 juillet 2000.»

Equateur

Communication du 10.II.2000:

Information sur les entreprises de télécommunication

L'Administration de l'Equateur a communiqué à l'UIT une liste des entreprises de télécommunication qui opèrent actuellement dans le domaine de la téléphonie en Equateur et offrent des services au public (services téléphoniques de base, services téléphoniques mobiles cellulaires, services à valeur ajoutée, services supports et services à ressources partagées):

Services téléphoniques de base

1. Andinatel S.A.
2. Pacifictel S.A.
3. Etapa

Services téléphoniques mobiles cellulaires

1. Conecel S.A.
2. Otecel S.A. (Bell South)

Services supports

1. Andinatel S.A.
2. Pacifictel S.A.
3. Etapa
4. Conecel S.A.

5. Ramtelecom S.A.
6. Suratel
7. Impsatel S.A.
8. Quicksat

Services à valeur ajoutée

1. Bismark
2. Andinatel S.A.
3. Pacifictel S.A.
4. Impsatel S.A.
5. Ramtelecom S.A.
6. Sita
7. Infornetsa S.A.
8. Satnet
9. Conecel
10. Paradyné S.A.
11. Prodata
12. Cyberweb
13. Ticsa
14. Infonet Ecuador
15. Satefar S.A.
16. Espotel S.A.
17. Nexatel S.A.
18. Megadatos S.A.
19. Fundetel S.A.
20. AT&T Global Network
21. Grupo Bravco Cial Ltda
22. Tesat S.A.
23. Telelatina S.A.

Services à ressources partagées (interurbain)

1. Telemóvil
2. Brunaci
3. Marconi
4. Monticashire
5. Racomdes
6. Comovec S.A.

Pour tout complément d'information, s'adresser à:

Consejo Nacional de Telecomunicaciones (CONATEL)
Av. Diego de Almagro N31-95 y Alpallana
Casilla 17-07-9777

QUITO
Ecuador

– Dirección General de Gestión Internacional
Tf: +593 2 231591 / 567007 / 566046
Fax: +593 2 231591
E-mail: internac@conatel.gov.ec

Lesotho

Communication du 21.III.2000*:

Information sur le secteur privé des télécommunications

La *Lesotho Telecommunications Corporation*, Maseru, communique à l'UIT les noms des opérateurs et fournisseurs de services du secteur privé des télécommunications internationales du Lesotho et d'autres entités en relation avec ce secteur:

Opérateurs de réseaux

1. Vodacom Lesotho (VCL)
2. Lesotho Telecommunications Corporation

Fournisseurs de services

1. Square One Comnet
2. PanMots Holdings
3. Lesotho Office Equipment

Institutions financières

1. Central Bank of Lesotho
2. Nedbank – Lesotho
3. Standard Bank – Lesotho
4. Lesotho Bank 99 Ltd

Associations

1. Lesotho Chamber of Commerce & Industry
2. Association of Lesotho Employers
3. Lesotho Manufacturers Association

Fournisseurs d'équipements

1. Philips Lesotho, C/O Teba (Pty) Ltd
2. TCI Lesotho (Pty) Ltd
3. Range Communications Systems (Pty) Ltd
4. Marcom Lesotho
5. Tsebo Communications

Fabricants

1. Kiota Electronics (Pty) Ltd

Autres entités intéressées

1. National University of Lesotho
2. Lerolholi Polytechnic
3. Leloaleng Trade School
4. Technical School of Leribe
5. Thaba-Tseka Technical Institute

Pour tout complément d'information, s'adresser à:

Lesotho Telecommunications Corporation
Mr T. SEMOLI
Director - National and International Networks
P O Box 1037
100 MASERU
Lesotho
Tf: +266 211110
Fax: +266 310170

ou au *Ministry of Communications*, à l'adresse suivante:

Ministry of Communications
P.O. Box 36
100 MASERU
Lesotho
Tf: +266 323864
Tg: Gentel Maseru
Fax: +266 310264

* Cette information annule et remplace celle publiée dans le Bulletin d'exploitation N° 712 du 15.III.2000, pages 11/12. Voir aussi la communication publiée dans le présent Bulletin d'exploitation N° 713, page 42.

Restrictions de service

Note du TSB

Voir la liste récapitulative des restrictions de service actuellement en vigueur publiée en annexe au Bulletin d'exploitation (BE) N° 691 du 1.V.1999 et les communications ultérieures suivantes concernant des restrictions de service nouvelles, modifiées ou supprimées:

BE N°	
692	Canada (p. 4), Maroc (p. 8), Tonga (p. 5).
694	Fidji (p. 5), Maroc (p. 9/10).
697	Finlande (p. 5/6).
698	Angola (p. 18).
699	Emirats arabes unis (p. 6), Malawi (p. 6), Pays-Bas (p. 7), Suède (p. 9).
700	Slovénie (p. 9).
701	Australie (p. 7), Emirats arabes unis (p. 12), Pays-Bas (p. 13), Singapour (p. 5), Trinité-et-Tobago (p. 13).
702	Samoa-Occidental (p. 6).
704	Finlande (p. 13).
705	Pays-Bas (p. 10/11).
707	Allemagne (p. 3), Maroc (p. 5).
708	Allemagne (p. 7), Pays-Bas (p. 4).
709	Uruguay (p. 8).
710	Allemagne (p. 19), Nouvelle-Calédonie (p. 19).
711	Pays-Bas (p. 7), Slovénie (p. 8).
712	Maldives (p. 6), Nouvelle-Calédonie (p. 6).
713	Trinité-et-Tobago (p. 38).

Systèmes de rappel (Call-Back) et autres pratiques non conformes à la réglementation en vigueur

Note du TSB

Pays/zones géographiques pour lesquels une information sur les «Systèmes de rappel (Call-Back) et autres pratiques non conformes à la réglementation en vigueur» a été publiée dans le Bulletin d'exploitation de l'UIT (N°):

Algérie (621), Antilles néerlandaises (627), Arabie saoudite (629), Azerbaïdjan (663), Bahreïn (611), Bélarus (616), Bulgarie (665), Burkina Faso (631), Burundi (607), Cameroun (671), Chine (599), Chypre (626), Colombie (602), Cook (Iles) (681), Cuba (632), Djibouti (614), Egypte (599, 690), Emirats arabes unis (627), Equateur (619), Ethiopie (657), Gabon (631), Guinée (681), Honduras (613), Inde (627), Jamaïque (648), Japon (649), Jordanie (652), Kazakstan (619), Kenya (605), Kirghizistan (616), Koweït (610), Lettonie (617), Liban (642), Madagascar (639), Malaisie (603), Malte (688), Maroc (619), Mexique (697), Niger (618), Nigéria (647), Ouganda (603), Portugal (620), Qatar (593), Rép. dém. du Congo (672), Seychelles (631), Soudan (686), Sudafricaine (Rép.) (655), Tanzanie (624), Thaïlande (611), Turquie (612), Viet Nam (619), Wallis-et-Futuna (649), Yémen (622).

De plus, dans les Bulletins d'exploitation N° 658, N° 685 et N° 710, une information sur la position adoptée par certains pays concernant les systèmes de rappel «Call-Back» a été publiée sous la rubrique «Système de rappel (Call-Back)». Cette information est le résultat de l'enquête menée par la Commission d'études 3 de l'UIT-T en vertu de la Résolution 21 (Kyoto, 1994) et de la Résolution 29 de la CMNT-96 (Genève, 1996).

AMENDEMENTS AUX DOCUMENTS DE SERVICE

Abréviations utilisées

ADD insérer
COL colonne
LIR lire
P page(s)

PAR paragraphe
REP remplacer
SUP supprimer

Nomenclature des stations de navire (Liste V) 39^e édition et Suppléments N^{os} 1, 2 et 3

Partie IV

Sous-section 2A / Sub-Section 2A / Subsección 2A

ADD

- GR15** Minerva Marine (Andreas Martinos – Alexandra Martinoy O.E.), Shipping Telecommunications Services, 141-143 Vouliagmenis Avenue and Aeolou Street, Voula 16673, Athens, Greece.
(Tf: +30 1 7294134/8907521, Contact Person: Andreas Martinos).
- NL05** Spliethoff's Bevrachtingskantoor BV, Postbus 409, 1000 AK Amsterdam, Netherlands.

REP

- GB11** Nera Satellite Services Ltd., Airtime Billing Department, 6 Wells Place, Gatton Park Business Centre, Redhill, Surrey RH1 3DR, United Kingdom.
(Tf: +44 1737 648800, Fax: +44 1737 648888,
E-mail: customer.centre@nerasatcom.com, Contact Person: Hemendra Wadher (Supervisor, Airtime Billing),
(Tf: +44 1737 648817, Fax: +44 1737 648819,
E-mail: Hemendra.Wadher@nerasatcom.com).

Liste des codes de points sémaphores internationaux (ISPC) (Selon la Recommandation UIT-T Q.708 (03/99)) (Situation au 1 janvier 2000)

(Annexe au Bulletin d'exploitation de l'UIT N° 707 – 1.I.2000)

(Amendement N° 6)

	Pays/zone géographique ISPC	Nom unique du point sémaphore	Nom de l'opérateur du point sémaphore
P 22	Etats-Unis	ADD	
	3-184-4	New York, NY	GTS (UK) Ltd.
	3-184-5	Newark, NJ	The Global TeleExchange Inc.
	3-184-6	Los Angeles, CA	A & N Telecom
	3-184-7	Laredo, TX	TMEX USA, Inc.

P 20	Etats-Unis	SUP	
	3-052-6	New York, NY	ASEAN Telecom, LLC
P 24	Guam	SUP	
	5-070-2	Guam	ASEAN Telecom, LLC
P 25	Hongrie	ADD	
	2-032-7	BTH01	BT (Worldwide) Hungarian Branch Office
P 35/37	Royaume-Uni	ADD	
	2-069-0	ICCV testbed	BT
	2-071-4	Kelvin Martinet	BT
	2-075-0	Newbury	Vodafone
	2-166-5	LN1 VS01	WP JV Mediterranean Telecommunications BV
	2-166-6	London 1, Telecity	Aggregated Telecom Ltd.
	2-166-7	Egham	Viatel
	2-167-0	Birmingham STP	RSL Com Europe
	2-167-1	London Switch	North America Gateway
	2-167-2	EQ1	Eircom UK Ltd.
	2-167-3	SU UK 1	Supertel Europe Ltd.
	2-167-4	SU UK 2	Supertel Europe Ltd.
	2-167-5	Budapest 1	Concert
	2-167-6	Prague 1	Concert
	2-167-7	NT1800CVX0001	Level 3 Communications
P 35/36/39	Royaume-Uni	Cherry Com	LIR
	2-069-5	London 4	World Access
	2-069-6	London 5	World Access
	2-069-7	London 6	World Access
	2-073-1	London 1	World Access
	2-191-6	London 2	World Access
	2-191-7	London 3	World Access

P 43 **Zambie** **ADD**
6-090-1 Zamcell

Pays/zone géographique

Organisme agréé de ISPC

P 49 **Hongrie** **LIR**
Hongrie

Mr. Alfred Bauer
Communication Authority, Hungary
PO Box 75
H-1525 BUDAPEST
Tel: +36 1 457 7297
Fax: +36 1 457 7366
E-mail: bauer@hif.hu

P 58 **Zambie** **LIR**
Zambie

Richard M. Mwanza
The Communications Authority
P.O. Box 36871
LUSAKA
Tel: +260 1 640237
Fax: +260 1 246701

ISPC: International Signalling Point Codes.
Codes de points sémaphores internationaux (CPSI).
Códigos de puntos de señalización internacional (CPSI).

**Liste des codes d'exploitant de l'UIT
(Selon la Recommandation UIT-T M.1400)
(Situation au 15 mars 1999)**

(Annexe au Bulletin d'exploitation de l'UIT N° 688 – 15.III.1999)

(Amendement N° 24)

Pays ou zone/code ISO Nom de la société/Adresse	Code de la Société	Contact
P 7 Chypre (République de) / CYP	LIR	
Cyprus Telecommunications Authority 1 Telecommunications Str. PO Box 24929 CY – 1396 NICOSIA	CYTA	Glafkos Houtris, Head Business Management Support Cyprus Tel: +357 2 701246 Fax: +357 2 701766 E-mail: houtris.gl@cyta.cytanet. com.cy
P 15 Lao (République démocratique populaire) / LAO	LIR	
Enterprise of Telecommunication Lao Lane-Xang Avenue 0100 VIENTIANE	ETL	Houmphanh Intharath, Director Tel: +856 21 212143 Fax: +856 21 216156 E-mail: hpintha@laotel.com
P 15 Lao (République démocratique populaire) / LAO	ADD	
Lao Telecom. Company Lane-Xang Avenue 0100 VIENTIANE	LTC	Athip Rittaport, Director Tel: +856 21 223037 Fax: +856 21 215479 E-mail: atipr@laotel.com
P 21 Philippines (République des) / PHL	LIR	
Philippine Long Distance Telephone Company (PLDT) Philippine Long Distance Telephone Company (PLDT) PO Box 2148 Ramon Cojuangco Bldg. MAKATI METRO MANILA	PLDT	Mr Alfredo B. Carrera Vice President for Carrier Relations Tel: +63 2 817 4600 Fax: +63 2 894 3521
P 22 Russie (Fédération de) / RUS	LIR	
Rostelecom 5, Delegatskaya Street 103091 MOSCOW	ROSTEL	Nikolay Korolev, Director General Rostelecom Tel: +7 095 292 7127 Fax: +7 095 924 7062
P 26 Trinité-et-Tobago / TTO	LIR	
Telecommunications Services of Trinidad and Tobago Ltd. (TSTT) Telecommunications Services of Trinidad and Tobago Ltd. (TSTT) PO Box 3 TSTT House 1 Edward Street PORT-OF-SPAIN	TSTT	William Henry Tel: +1 868 623 8137 Fax: +1 868 625 4678 E-mail: Bill@tstt.net.tt

**Liste des codes de zone/réseau sémaphore (SANC)
(Complément à la Recommandation UIT-T Q.708 (03/99))
(Situation au 1 mars 2000)**

(Annexe au Bulletin d'exploitation de l'UIT N° 711 – 1.III.2000)

(Amendement N° 2)

Ordre numérique ADD

P 6	2-244	Allemagne (République fédérale d')
P 11	7-009	Guatemala (République du)
P 5	2-153	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
P 11	7-069	Venezuela (République du)

Ordre alphabétique ADD

P 12	2-244	Allemagne (République fédérale d')
P 16	7-009	Guatemala (République du)
P 19	2-153	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
P 20	7-069	Venezuela (République du)

SANC: Signalling Area/Network Codes.
Codes de zone/réseau sémaphore (CZRS).
Códigos de zona/red de señalización (CZRS).

**Liste des codes d'identification de réseau pour données (CIRD)
(Selon la Recommandation UIT-T X.121)
(Situation au 15 janvier 1999)**

(Annexe au Bulletin d'exploitation de l'UIT N° 684 – 15.I.1999)

(Amendement N° 15)

ADD

1	2	3
BELGIQUE <i>BELGIUM</i> BÉLGICA	206 7	MOBISTAR

1	2	3
SUÈDE <i>SWEDEN</i> SUECIA	240 2	WM-data Infrastructur

**Liste des indicatifs de pays de la
Recommandation UIT-T E.164 attribués
(Complément à la Recommandation UIT-T E.164 (05/97))
(Situation au 1 mars 1999)**

(Annexe au Bulletin d'exploitation de l'UIT N° 687 – 1.III.1999)

(Amendement N° 8)

**Notes communes aux listes numérique et alphabétique des indicatifs de pays de la
Recommandation UIT-T E.164 attribués**

P 17 Note j L'Administration des Emirats arabes unis **LIR***

<i>Requérant</i>	<i>Réseau</i>	<i>Indicatif de pays et Code d'identification</i>	<i>Situation</i>
L'Administration des Emirats arabes unis	Thuraya RMSS Network	+882 16	Attribué

* Le code d'identification à deux chiffres 16 associé à l'indicatif de pays 882 a été attribué. Voir le présent Bulletin d'exploitation N° 713 du 1.IV.2000, page 7.

